

PUBLIC VISÉ

Toute personne amenée à exercer le rôle de tuteur auprès de salariés en situation d'acquisition de compétences.

OBJECTIFS

- Connaître le rôle et les responsabilités d'un tuteur en entreprise,
- Se préparer à accueillir et intégrer une personne en situation d'acquisition de compétences tout en encadrant son apprentissage,
- Bien se positionner en tant que tuteur,
- Acquérir une méthode et des outils pour assurer efficacement sa mission de tuteur.

DURÉE

3 jours

DATES

Nous consulter

LIEU

Nous consulter

COUT

Nous consulter

NOUS CONTACTER

Service Formation continue
01 64 39 54 09
interentreprise@upromi.fr

Tuteur en entreprise : Transmettre ses savoirs et savoir-faire en accompagnant l'apprentissage professionnel.

Vous êtes amenés à exercer un rôle de tuteur auprès de nouveaux salariés en phase de formation et/ou d'apprentissage professionnel. Vous souhaitez « professionnaliser » la transmission de compétences et votre pratique du tutorat. UPROMI vous propose une formation répondant à vos besoins :

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Tuteur : une fonction dans l'entreprise.

Définition du rôle et des responsabilités d'un tuteur.

Missions du tuteur : accueillir, intégrer, former, accompagner et évaluer le « tutoré ».

Les compétences pédagogiques, relationnelles et managériales du tuteur.

Les attentes de l'entreprise, du tuteur et du « tutoré ».

L'accompagnement dans l'entreprise.

L'anticipation de son rôle de tuteur : clarifier ses missions, s'interroger et planifier.

L'accueil du « tutoré ».

L'organisation des activités.

La formation sur un poste de travail : analyse du travail et transfert pédagogique.

Le référentiel métier : les différentes composantes du métier en question.

L'analyse du travail et les activités inhérentes à un poste de travail.

La répartition des rôles et le cahier des charges de réalisation.

L'évaluation et le contrôle.

Le point sur les acquis du « tutoré » et échelle des degrés d'acquisition.

Les différentes évaluations (préalable, initiale, continue, finale, autoévaluation).

Les objectifs professionnels à atteindre.

La communication : établir une relation de confiance.

Le processus de communication et ses variables.

Identifier et lever les barrages à la communication.

METHODES PEDAGOGIQUES :

Alternance entre apports théoriques contextualisés et cas pratiques, mises en situation et jeux de rôles, création et appropriation d'outils, alternance entre réflexion de groupe, travail individuel et/ou en sous-groupes.